

# Analyse



## Bilan du label de finance solidaire 2015

De 12 parts de  
coopérateurs à 20  
produits labellisés : un  
début prometteur !

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Bilan du label de finance solidaire 2015

*L'existence d'un label de finance solidaire a longtemps fait défaut en Belgique. A l'initiative du Réseau Financité, elle s'est enfin concrétisée à l'automne 2014. La présente analyse joue le rôle de baromètre de la finance solidaire labellisée. Seront ainsi présentés un historique retraçant la provenance de ce label, puis un état des lieux des produits labellisés et enfin des possibles développements de cette initiative.*

### En quelques mots :

- Fin 2014, les 12 produits labellisés sont des parts de coopératives à finalités sociétales diverses.
- Ces produits représentent 807.378 parts souscrites pour un encours de 53,9 millions € le 31.12.2014.
- Depuis lors, le label s'est renforcé : l'offre couvre les deux langues principales en Belgique grâce à un partenariat avec FairFin, et, par ailleurs, un comité du label, composé d'experts en la matière, rend un avis sur les candidatures.

**Mots clés liés à cette analyse** : investissement, label, économie solidaire.

## 1 Historique

En France, le label de la finance solidaire est né en 1995 mené par Finansol, qui fête ses 20 ans cette année. Plus tard, en 2006, un projet d'envergure européenne faisant collaborer des partenaires en France, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, a visé à mettre en place un label de finance solidaire européen. De grandes avancées en matière de réflexion sur le sujet ont pu être constatées, mais en fin de compte ce projet n'a pas pu être réellement réalisé faute de temps et de moyens.

En revanche, le label français fonctionne bien. Similaire au label belge, sur certains points, celui-ci labellise des produits financiers allant du compte d'épargne, aux parts de coopératives mais aussi des OPC<sup>1</sup> solidaires. Les deux labels examinent les critères suivants :

- le critère de solidarité
- le critère de transparence et d'information

Le label belge met toutefois un accent supplémentaire sur la démarche socialement responsable du gestionnaire du produit financier.

---

<sup>1</sup> Un organisme de placement collectif (OPC) peut prendre différentes formes (fonds ou société) et qui vise à regrouper des ressources financières en vue de les gérer/investir.

Ainsi, c'est à l'automne 2014 que le label Financité de la finance solidaire naît. Il vise un double-objectif : d'une part, dans la gamme de produits financiers, il offre une **visibilité** aux souscripteurs sur les **produits d'épargne solidaires qui financent des activités de l'économie sociale de manière transparente**. D'autre part, il **assure aux citoyens que leur argent contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale**. Utilité sociale telle que l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables ou encore à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

Un an après, il nous semble intéressant de réaliser un état des lieux sur les produits labellisés.

## 2 État des lieux

### 2.1 De 12 parts de coopérateurs à 20 produits labellisés !

Au 31 décembre 2014, **12** produits ont obtenu le **label** Financité : ce sont toutes des **parts de coopérateurs**.

En **octobre 2015**, 8 autres produits ont été labellisés portant à **20** le total des **produits labellisés : 19 parts de coopérateur et une émission obligataire**. Ci-dessous une brève description des structures ayant été labellisées par domaines d'activités.

Cinq coopératives sont engagées dans des activités concernant les énergies renouvelables. L'objectif principal est la production d'énergie éolienne dans différentes régions du pays, la sensibilisation du public aux problèmes environnementaux et une utilisation rationnelle et responsable de l'énergie. **Courant d'Air**, en particulier répond à la demande plus de 2 000 ménages en énergie renouvelable de la région de Butgenbach qui sont intéressés à une participation citoyenne pour l'exploitation du gisement éolien de Waimes. **Emissions-Zéro** est propriétaire, à 75%, d'une coopérative de production gérant deux éoliennes situées dans le parc éolien de Dour-Quévrain et mène actuellement le développement de plusieurs projets éoliens. **Eole-Lien** a pour but de construire et gérer une éolienne citoyenne dans la région de Temploux, soutenant aussi des projets sociaux et créant des liens entre les habitants de la région. **Lucéole** entend produire de l'énergie renouvelable citoyenne et offre des services à ses coopérateurs en matière de fourniture et de conseils. Enfin, **Vents du Sud** rassemble plus de 400 coopérateurs et produit de l'énergie éolienne depuis février 2015.

Sept coopératives sont engagées dans l'alimentation biologique, avec la production et la distribution des aliments sains et naturels, privilégiant les circuits courts.

**Agricovert** est un outil solidaire de commercialisation, de transformation et de formation/conseil, au service des producteurs travaillant en harmonie avec l'environnement, soucieux du développement local et les consommateurs intégrés dans le projet en Wallonie et à Bruxelles. **Climax** entretient plus de 10 hectares de biodiversité à Habergy, auxquels s'ajoute une pépinière d'arbres fruitiers. **De Landgenoten** vise à améliorer l'accès à la terre en Flandres pour les agriculteurs biologiques. **Fan(e)s de Carotte** est un modèle original de coopérative maraîchère citoyenne vers Braine-le-Comte, stimulant les échanges et la convivialité et garantissant un revenu équitable stable à ses maraîchers. La coopérative **Graines de Vie**, située à Grez-Doiceau, vise à relocaliser l'économie par la création d'activités agricoles et la mise en place d'une dynamique participative dans son environnement social. **Terre-en-vue** acquiert des terres agricoles nourricières en Wallonie et à Bruxelles pour les libérer de la spéculation foncière, des modes d'agriculture destructrice et de la propriété privée, aidant les agriculteurs à s'installer et à développer des projets agroécologiques, coopératifs et d'agriculture paysanne, respectueux de la terre. Enfin, **Vert d'Iris International** vise à restaurer la vocation nourricière de la région bruxelloise par la création d'emplois dans des potagers à vocation sociale, environnementale et économique.

**Oikocredit** et **Alterfin** ont comme objectif la construction d'un réseau financier dans les pays en développement, permettant à de très nombreuses personnes et organisations d'obtenir des microcrédits qui améliorent durablement leurs conditions de vie et celles de leur communauté.

**Les Tournières** et **Prométhique** acquièrent et rénovent des bâtiments ou des terrains pour garantir l'accès au logement. En particulier, **Les Tournières** vise à stimuler la propriété collective à Liège en offrant ses bâtiments à des publics spécifiques, des associations et de collectifs impliqués dans des activités sociales, culturelles, environnementales, de l'insertion professionnelle, du logement, de l'économie, de l'économie sociale et de l'éducation permanente. **Prométhique** favorise des projets immobiliers à caractère social dans la région d'Arlon pour le secteur associatif et les personnes en difficulté.

Les autres coopératives sont engagées dans des activités plus diverses.

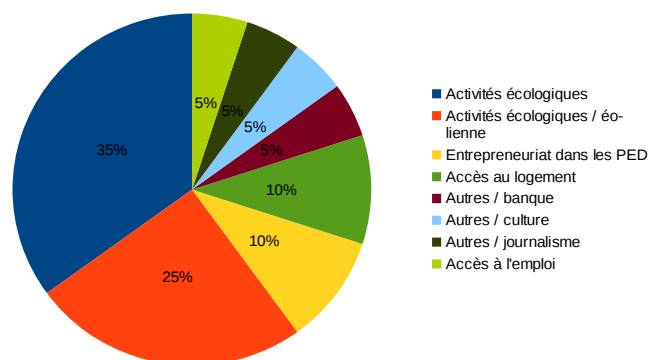
**Cyréo** organise des activités économiques pour les travailleurs précarisés en donnant une seconde vie aux biens usagés divers à Gembloux. **Les Grignoux** vise à offrir une alternative à la culture dominante occupant une centaine de travailleurs qui gèrent huit salles de cinéma ainsi qu'un café-galerie et une brasserie sur quatre sites différents à Liège. **Médor** publie un magazine trimestriel francophone d'enquêtes et de récits, offrant un *deepjournalism* de terrain indépendant, exigeant, et transparent. Enfin, **NewB** est une coopérative citoyenne ancrée sur le territoire belge dont l'objectif est de créer une nouvelle banque honnête et stable, fondée sur trois piliers essentiels et égaux : les citoyens, la société civile et les investisseurs.

## 2.2 Domaines d'action et répartition géographique actuelles

Sur les 12 produits labellisés à la fin 2014, les domaines d'actions des structures de produits labellisés sont pour 67 % des activités écologiques – surtout autour des énergies renouvelables et de l'alimentation biologique. Les quatre autres structures ont des domaines d'action divers.

Cette répartition reste similaire avec les activités des organisations dont les produits sont labellisés en 2015. La majeure partie des activités sont de nature écologique : 60 % soit cinq coopératives (Courant d'Air, Émissions zéro, Eole-Lien, Lucéole et Vents du Sud) se consacrent à la mise en place ou à la production d'énergie renouvelable et, sept (Agricovert, Terre-en-vue, Vert d'Iris International, Graines de Vie, Climax, De Landgenoten, Fan(e)s de carotte) d'entre elles, à l'alimentation biologique par l'accès aux terres, la distribution ou le maraîchage. Ensuite, 10 % des structures ont pour but l'accès au logement à des prix abordables (Les Tournières et Prométhique) et 10 % octroient des microcrédits aux entrepreneurs dans les pays en développement (Alterfin et Oikocredit). Enfin, Cyréo travaille sur l'accès à l'emploi, NewB vise à mettre en place une banque coopérative, Médor réalise du journalisme d'investigation indépendant et Les Grignoux propose un cinéma alternatif.

Figure 1 - Domaines d'actions des 20 structures aux produits labellisés (10/2015)



Source : Réseau Financité

A l'exception d'Alterfin et Oikocredit, opérant aussi en Amérique Centrale et du Sud, en Asie et en Afrique, toutes les autres structures travaillent en Belgique. Certaines ont des aires de travail plus localisées, comme c'est le cas pour la plupart des projets d'éolienne citoyenne (Courant d'Air, Entre-ligne, Lucéole et Vents du Sud), de réinsertion professionnelle (Cyréo), de cinéma (Les Grignoux), de culture biologique (Graines de Vie, Climax, Fan(e)s de carotte et Vert d'Iris International) ou des projets immobiliers (Les Tournières et Prométhique). D'autres enfin se concentrent sur la

Belgique francophone (Agricovert, Emissions zéro, Médor et Terre-en-vue) ou néerlandophone (De Landgenoten) pour des raisons pratiques d'enjeux linguistiques. Enfin, NewB reste l'exemple d'un projet travaillant au niveau national.

Figure 2 - Répartition géographique - 20 structures aux produits labellisés (10/2015)

Nom de l'organisation émettrice du produit labellisé	Aire d'opérations	Commentaire
Courant d'Air	une commune	Projet local
Les Tournières	une commune	
Prométhique	une commune	
Les Grignoux	une commune	
Cyréo	une commune	
Graines de Vie	une commune	
Climax	une commune	
Fan(e)s de carotte	une commune	
Eole-Lien	plusieurs communes	
Lucéole	plusieurs communes	
Vents du Sud	plusieurs communes	
Vert d'Iris International	une région	
Agricovert	plusieurs régions	
Emissions zéro	plusieurs régions	
Médor	plusieurs régions	
Terre-en-vue	plusieurs régions	
De Landgenoten	une région	
NewB	la Belgique	Projet national
Alterfin	au-delà de la Belgique	Aires d'opérations inhérentes à l'activité du projet : microcrédit dans les pays en développement
Oikocredit	au-delà de la Belgique	

Source : Financité

## 2.3 Ancienneté des structures ayant des produits labellisés (octobre 2015)

La répartition globale des structures ayant des produits labellisés penche plutôt vers des structures plutôt récentes. En effet, treize d'entre elles sont plutôt jeunes : elles ont moins de 5 ans d'existence. Quatre sont des structures ayant entre 5 et 11 ans d'expérience. Enfin, trois sont des institutions présentes dans le paysage belge depuis longtemps : ayant entre 21 ans et 40 d'existence.

Figure 3 - Liste des 20 structures aux produits labellisés et ancienneté (10/2015)

	Labellisé	Nom de l'organisation émettrice du produit labellisé	Type de produit	Date création structure	Années d'existence
1	2015	Cyréo	Part de coopérateur	27/02/2015	0,5
2	2014	Médor	Part de coopérateur	30/06/14	1
3	2015	Prométhique	Part de coopérateur	28/05/2014	1
4	2015	Graines de Vie	Part de coopérateur	21/08/2014	1
5	2015	Climax	Part de coopérateur	27/10/2014	1
6	2015	De Landgenoten	Part de coopérateur	30/04/2014	1
7	2015	Fan(e)s de carotte	Part de coopérateur	28/04/2014	1
8	2014	Vert d'Iris International	Part de coopérateur	22/02/13	2
9	2014	Eole-Lien	Part de coopérateur	26/09/13	2
10	2014	Vents du Sud	Part de coopérateur	05/03/12	3
11	2014	Terre-en-vue	Part de coopérateur	21/03/12	3
12	2014	NewB	Part de coopérateur	6/05/2011	4
13	2014	Agricovert	Part de coopérateur	26/08/11	4
14	2014	Lucéole	Part de coopérateur	21/12/10	5
15	2014	Courant d'Air	Part de coopérateur	23/12/09	6
16	2014	Emissions zéro	Part de coopérateur	19/03/07	8
17	2014	Les Tournières	Part de coopérateur	01/02/03	11
18	2014	Alterfin	Part de coopérateur	16/11/94	21
19	2015	Oikocredit	Part de coopérateur	25/10/1984	31
20	2015	Les Grignoux	Obligations	1/05/1975	40

Source : Financité

## 2.4 Encours et flux annuel et parts de marché au 31.12.2014

Au 31 décembre 2014, l'encours global des 12 produits labellisés Financité et FairFin représentait plus de 53,9 millions d'euros, pour un total de 807 378 parts sociales et un nombre estimé de 57 mille coopérateurs. De ce dernier chiffre presque 84 % des coopérateurs le sont chez la coopérative NewB.

Notons que ce chiffre est à relativiser car nous ne sommes pas en mesure de déterminer précisément le nombre de coopérateurs individuels sur l'ensemble des produits financiers solidaires labellisés : un coopérateur chez Alterfin pouvant l'être aussi chez Médor.

Figure 4 - Ensemble de l'encours, des souscriptions et des coopérateurs au 31.12.2014

Au 31.12.2014	Encours global	Nombre de souscriptions	Nombre de coopérateurs
<b>12 produits labellisés Financité et FairFin</b>	53.854.863 €	807.378	57.368

Source : Financité

Par ailleurs, nous avons mesuré l'accroissement de l'encours ou le flux annuel de financement, du nombre de souscriptions et du nombre de coopérateurs au cours de l'année 2014. Ainsi, on note un flux annuel de financement positif de plus de 13 millions d'euros, environ 260 mille nouvelles parts sociales, et plus de 8 mille coopérateurs achetant, ou rachetant, des parts sociales labellisées.

Figure 5 - Encours, souscriptions et coopérateurs sur 2014

En 2014	Encours de l'année	Nombre de souscriptions de l'année	Nombre de coopérateurs de l'année
<b>12 produits labellisés Financité et FairFin</b>	13.355.203 €	260.729	8.219

Source : Financité

En regardant les **parts de marché**, on s'aperçoit qu'Alterfin est de loin la coopérative ayant un produit labellisé la plus capitalisée : elle représente à elle seule 81 % des parts de marché avec plus de 43 millions d'euros d'encours. Les encours de NewB, Émissions zéro et Courant d'air se chiffrent aussi en millions d'euros et occupent respectivement 7 %, 4 % et 3,6 % des parts de marché. Les autres coopératives sont des projets de moins grande envergure avec des parts de marché inférieures à 2 %.

Figure 6 - Parts de marché au 31.12.2014

Nom de l'organisation émettrice du produit labellisé	Encours global au 31.12.2014	Parts de marché au 31.12.2014
Alterfin	43.734.063 €	81,21%
NewB	3.821.120 €	7,10%
Emissions zéro	2.154.880 €	4,00%
Courant d'Air	1.922.000 €	3,57%
Les Tournières	821.000 €	1,52%
Lucéole	423.600 €	0,79%
Terre-en-vue	421.200 €	0,78%
Vents du Sud	390.500 €	0,73%
Agricovert	84.300 €	0,16%
Eole-Lien	42.500 €	0,08%
Vert d'Iris International	20.800 €	0,04%
Médor	18.900 €	0,04%

Source : Financité



## 2.5 Employés et impacts sociétaux au 31.12.2014

Concernant le nombre d'employés dans chaque organisation, la moyenne en équivalent temps plein se situe à 2,5 par organisation. Cependant, ce chiffre est très variable. Certaines organisations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles alors qu'une coopérative emploie presque 15 équivalents temps plein. Au total, ce sont 30 équivalents temps plein qui sont employés par les 12 coopératives ayant des parts labellisées.

Par ailleurs, concernant les impacts sociétaux, sur les 12 organisations ayant un produit financier labellisé, cinq d'entre elles sont en mesure d'annoncer des impacts chiffrés qui sont résumés ci-dessous. Ainsi, les coopératives Terre-en-vue et Agricovert ont permis la réinsertion au monde du travail de 5 personnes. De même, Terre-en-vue et Vert d'Iris International ont transformés 9,32 hectares de terrains, ruraux et urbains, en terres cultivées pour de l'agriculture biologique. Les coopératives Courant d'Air et Émissions Zéro produisent ensemble 16.500 MWh d'énergies renouvelable, soit de quoi alimenter 4,700 ménages moyens belges<sup>2</sup>. Enfin, Alterfin finance près de 65.000 personnes grâce à des microcrédits dans les pays en développement. Alterfin, qui est le « poids lourd » des coopératives ayant des produits labellisés, met en avant aussi d'autres impacts significatifs tels que les terres cultivées durablement (441 000 hectares) ou le montant des ventes certifiées commerce équitable et/ou issues de l'agriculture biologique (296,67 millions d'euros).

Figure 7 - Principaux impacts sociétaux chiffrés en 2014

 <p>5 personnes réinsérées dans la vie professionnelle active</p>	 <p>9,32 hectares de terres achetées et /ou mises en valeur pour de l'agriculture biologique</p>
 <p>Production d'énergie renouvelable équivalent à la consommation électrique de 4.714 ménages</p>	 <p>Près de 65 000 bénéficiaires de microcrédits dans les pays en développement</p>

Source : Financité

En revanche, les autres organisations ayant un produit financier labellisé avancent plutôt des impacts qualitatifs tels que :

- la conscientisation sur la transition énergétique (efficacité énergétique) ;
- plus de comportements sobres et efficaces en énergie ;
- la rénovation de bâtiments avec des matériaux durables ;
- la formation de travailleurs peu qualifiés ;

<sup>2</sup> Estimation calculée d'après le site [www.meteo-renouvelable.be/Eolien](http://www.meteo-renouvelable.be/Eolien)

- la sensibilisation aux valeurs coopératives (participation, transparence) ;
- la sensibilisation à l'environnement par des potagers bio urbains ;
- la consommation croissante de produits locaux, bio et issus de l'agriculture familiale ;
- un journalisme d'investigation amenant à une réflexion critique par le public ;
- plus de liens sociaux entre citoyens.

### 3 Rôle du label dans les années à venir

#### 3.1 Des améliorations en 2015

Fin 2014, le label Financité est octroyé à 12 produits, dont les structures sont francophones ou bilingues. Il s'avère que sensibiliser les organisations néerlandophones ne soit pas si aisé sans partenaire linguistique adéquat. De plus, Fairfin, l'homologue néerlandophone du Réseau Financité, s'intéresse à la mise en place du label. Ainsi, en avril 2015, un partenariat est conclu entre les deux organisations pour pouvoir offrir le **service du label Financité & FairFin de la finance solidaire** dans les **deux langues principales du pays**.

Parallèlement à ce partenariat, la **procédure d'octroi du label est renforcée** par la mise en place d'un **comité du label**. Celui-ci est composé d'experts néerlandophones et francophones en finance solidaire et en économie sociale, qui rendent un avis sur les candidatures instruites par les équipes de Financité et FairFin. Enfin, ce sont les **conseils d'administration** de Financité et FairFin qui **statuent de manière finale** sur les candidatures examinées. En octobre 2015, on compte 20 produits labellisés.

#### 3.2 Prévisions pour 2016

Le temps consacré au label par les équipes de Financité et FairFin est en augmentation. Le bouche-à-oreille ainsi que des prospections ciblées ont porté leurs fruits et les candidatures sont nombreuses. La question du financement pour les activités du label commence dès lors à se poser.

En France, Finansol fonctionne en effet avec une « redevance annuelle du label selon le barème en vigueur ». Ainsi, les structures ayant des produits labellisés paient une contribution financière aux activités de promotion et de contrôle menées par l'organisme octroyant le label.

Par conséquent, Financité et FairFin évaluent la mise en place d'une telle redevance pour le label en Belgique. Il s'agit de rendre l'action durable dans le long terme et d'impliquer les acteurs de la finance solidaire dans cette pérennisation.

En contre-partie, les organisations ayant des produits financés labellisés recevraient certains avantages sous forme de ristournes parmi les services de communication et consultation offerts par Financité et FairFin. Un bulletin d'information, contenant des informations intéressantes sur les possibilités de financement et des actualités institutionnelles, serait aussi envoyé plusieurs fois par année.

## 4 Conclusions

En conclusion, le premier bilan des 12 produits labellisés au 31.12.2014 reste relativement modeste sur la taille des encours (53 millions d'euros). Mais l'idée fait son chemin, 20 produits labellisés sont déjà dénombrés en octobre 2015 et une évolution positive est à prévoir dans les prochaines années. Par ailleurs, les impacts positifs des activités menées par les organismes ayant des produits financiers labellisés illustrent que l'argent investi par les épargnants sert réellement à financer des projets à valeur-ajoutée sociétale. Enfin, la mise en place du label Financité & FairFin permettra de faire un bilan annuel sur la finance solidaire.

*Annika Cayrol et Federica Malfa*  
*Octobre 2015*

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.